

* je ne m'attacherai qu'aux principales circonstances dont je n'ai pas encore parlé, tirées du Journal de ses voyages & d'autres mémoires qu'on m'a adressés.

*Quels sont
les sujets &
les motifs de
cette Am-
bassade.*

II. Il faut commencer par rapporter les motifs & le sujet de cette Ambassade ; pour cet effet il est bon de sçavoir, qu'il y a quelques années que Mr. de Feriol étant Ambassadeur de France à Constantinople, envoya le Sr. Faber en Perse par ordre de la Cour, pour y conclure un Traité de Commerce ; mais étant mort à Erivan en Arménie, le Sr. Michel, présentement Consul à Alep, succéda à cette Commission, se rendit à Erivan, & de-là à Hispaham, où il fit un Traité de Commerce, par lequel le Roy de Perse confirmoit tous les Privileges ci-devant accordés aux Marchands & Missionnaires sujets de l'Empereur de France.

Après le retour du Sr. Michel, les Armeniens à l'instigation de quelques étrangers, ennemis de la Religion Catholique Romaine, firent leurs efforts pour rompre les mesures prises par le Sr. Michel : Pour cet effet ils presenterent au Roi de Perse une Requête remplie d'invectives contre les Missionnaires François, qui disoient ils, n'avoient d'autres vûës, que d'enlever les femmes & les enfans des Persans, & les contraindre ensuite à changer de Religion. Quelques Seigneurs de la Porte Persane, gagnés par les présents des Armeniens, apuyerent cette Requête, & surprirent un Ordre du Roy contraire au Traité, en vertu duquel les Missionnaires & les Marchands François eurent beaucoup à souffrir, principalement

* Voyez Février page 86. 141. Mars 184.
& Avril 247.